

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement de la gendarmerie
outre-mer

Décision n° 60136 du 1^{er} décembre 2017 portant inscription au tableau d'avancement pour l'année 2018 du personnel sous-officier de gendarmerie du cadre général du commandement de la gendarmerie outre-mer, branche « personnel servant en ambassade »

NOR : INTJ1727074S

Le commandant de la gendarmerie outre-mer,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 5 avril 2012 modifié relatif à la répartition des sous-officiers de gendarmerie par subdivision d'arme, par branche ou par spécialité et fixant les branches et spécialités au sein desquelles l'avancement intervient de façon distincte ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu les propositions formulées par la commission d'avancement en date du 20 novembre 2017,

Décide :

Article 1^{er}

Le tableau d'avancement pour l'année 2018 du personnel sous-officier de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie outre-mer – branche « personnel servant en ambassade » est arrêté ainsi qu'il suit :

Pour le grade de major : néant.

Pour le grade d'adjudant-chef, les adjudants :

Demeyer Marc	NIGEND : 157 268
Raibaut Joël	NIGEND : 137 370
Lebeau Jean-Noël	NIGEND : 147 485
Gerbault Alain	NIGEND : 142 318

Pour le grade d'adjudant, les maréchaux des logis-chefs :

Oftinger Ivan	NIGEND : 150 911
Culetto Jean	NIGEND : 163 626
Haverbéke-Hocquet Luc-Antoine	NIGEND : 162 382
Bocquet Gaëtan	NIGEND : 159 005
Vives Morgan	NIGEND : 165 743
Mosset Jérémie	NIGEND : 169 054
Taborda Jérôme	NIGEND : 166 389
Verdier Arnaud	NIGEND : 177 484
Grafiada Romain	NIGEND : 191 509

Pour le grade de maréchal des logis-chef, les gendarmes :

Bentakouka Morad	NIGEND : 205 371
Bernère Éric	NIGEND : 152 036
Pascual Isidro	NIGEND : 142 774
Régnier Sylvain	NIGEND : 145 726
Genin Patrick	NIGEND : 69 781
Maudamey Olivier	NIGEND : 157 766
Demazeau Nicolas	NIGEND : 135 011

Florent Franky	NIGEND : 145 660
Masson Christophe	NIGEND : 139 365
Hernandez Jérôme	NIGEND : 132 345
Ratkowski Patrice	NIGEND : 127 319
Boulay Jean	NIGEND : 70 407

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 1^{er} décembre 2017.

*Le général de corps d'armée,
commandant la gendarmerie outre-mer,*
L. LUCAS